

**COMMENTAIRES SUR LE RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL  
(Projet de reboisement d'anacardes, site de Masiloka, Commune d'Antonibe)**

<u>Secteur</u> : Agriculture	<u>Lieu</u> : Masiloka, Commune Antonibe
<u>Intitulé du dossier</u> : Reboisement d'anacardes	<u>Adresse</u> : Immeuble Ex SCIM Mahajanga, BP 93 <u>Mail</u> : <a href="mailto:cajou.secretariat@unima.mg">cajou.secretariat@unima.mg</a>
<u>Permis Environnemental</u> : 2004	Responsable Environnemental : Mme Nicole SOANERA
<u>Date de rapport</u> : 2007	Pourcentage de réalisation CCE : 95 %

**Observation Générale** : La mise en œuvre du CCE du projet est en général respectée par la Société VERAMA, leur principale activité actuelle est le reboisement d'anacardes, conformément aux termes de son Cahier des Charges environnementales (CCE).

Pts	Rubrique	Dans le CCE	Dans le rapport	Observations	Bilan
<b>I]- PRESCRIPTION GENERAL</b>					
4.	Importation des matériels végétaux	Se conformer aux dispositions légales et réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'importation concerne les semences de plantes de couverture de sol</li> <li>- Respect la voie légale et officielle prescrite par les autorités Malgaches</li> <li>- Un permis d'importation en bonne et de la forme a été demandé par la DPV</li> <li>- Visite de contrôle phytosanitaire effectuée par un agent de service de la protection des végétaux de Majunga</li> </ul>	Conforme aux CCE	+
5-6.	Cahier de surveillance et Rapport de Suivi environnemental	cahier de surveillance visé par le Maire de la commune d'Antonibe et le chef de cantonnement forestier de la commune - Rapport de suivi environnemental : envoi tous les <b>douze mois</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un cahier de surveillance disponible (avec photocopie dans l'annexe 2), visé par le Maire d'Antonibe et le chef de cantonnement forestier</li> <li>- Rapport de suivi environnemental envoyé tous les ans et visé par le Maire de la Commune d'Antonibe</li> </ul>	Conforme aux CCE	+
7.	Responsable environnemental	Désignation d'un Responsable environnemental	- Mme Nicole SOANERA est le responsable de environnemental (avec une lettre envoyée à l'ONE le 08/07/05)	Conforme aux CCE	+
9.	Respect des us et coutumes	Respect des us et coutumes pour l'intégration sociale du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Us et coutumes, traditions sont respectés</li> <li>- Présence et participation de la société Verama à chaque évènement social</li> </ul>	Conforme aux CCE	+

Pts	Rubrique	Dans le CCE	Dans le rapport	Observations	Bilan
<b>IIJ- SUIVI ENVIRONNEMENTAL</b>					
17.	<b>Sur la plantation :</b> Zones de reboisement	- Reboisement de 6 500 ha de savanes en anacardiés - 200 ha de source « d'arbres- étalons » pour l'amélioration génétique des espèces - 60300 ha de « Root stock » à des fins de production	-27ha réalisés en 2005-2006, - la superficie totale actuelle: 428 ha	Evaluation après chaque phase	+
18.		Localisation sur site des 3 zones de plantation de « Root Stock » correspond aux 3 phases du projet	Nouveau calendrier : Phase 1 Sud : 2000ha, 2004-2007 P2 Centre : 2000ha, 2008-2009 P3 Nord : 2500ha, 2010-2011		
21.	Programme de reboisement dans la zone RFR	Afin de diminuer ou compenser les pressions anthropiques	2005-2006 : reboisements de solidarité et de biomasse et pour répondre au besoins d'énergie du personnel et de la population environnante Photo et carte de localisation des parcelles de reboisement de solidarité et de biomasse	Conforme aux CCE	+
22.		Etablir un programme de reboisement dans le périmètre de la RFR pour répondre en partie aux besoins d'énergie et de construction de son personnel et de la population riveraine Choix du site mené par la population riveraine	- Appui des initiatives villageoises de Verama pour réaliser les programmes de reboisement - Choix du site mené par la population riveraine zanatany - Reboisement effectué destiné à répondre une partie aux besoins d'énergie et de construction du personnel ainsi qu'à la production du BRF	Conforme aux CCE	+
25.	Rapport sur le reboisement	Sous forme de tableau dans le RE	Deux étapes : Préparation des pépinières Plantation proprement dite	Conforme aux CCE	+
26.	Erosion des sols	Mesures anti-érosives : Plantation essences diverses sur pente +20% Courbe de niveau sur pente 15-20% Plantation en lignes sur pentes inf 15% Travail des sols en saison sèche	Mesures anti-érosives respectées	Conforme aux CCE	+
27. à 29.	Sites sensibles Travail du sol	Respecter les limites des zones sensibles pour la planification et l'aménagement du territoire	- Repérages et piquetages des zones sensibles et les zones tampons avant chaque plantation - Plan d'aménagement particulier d'une parcelle (plan de période de travail sous forme de tableau)	Conforme aux CCE	+
30. à 34.	Gestion des fertilisants	Utilisation d'engrais organique (phosphate naturel et compost fabriqué sur site)	- Réajustement de fertilité effectué avec l'utilisation d'engrais de type NPK 11-22-16	Conforme aux CCE	+

Pts	Rubrique	Dans le CCE	Dans le rapport	Observations	Bilan
		Gestion de fertilité de sol diffère selon la dimension temporelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mode de gestion de fertilité valide à l'heure actuelle avec des recherches de bon moyen techniques</li> <li>- Utilisation des engrais de synthèse dans nos itinéraires de fertilisation</li> <li>- Tableau de suivi de la production d'engrais organiques et leur utilisation</li> </ul>		
35.	Pépinières	Production de plantules d'anacardes, de brise-vent, banques de phytomasse (utilisation des espèces courantes à Madagascar à croissance rapide) et reboisement	<ul style="list-style-type: none"> <li>2 sites : - à Analafaly pour la production de jeunes plants des cajous, brise vent et d'autre espèces ornementales</li> <li>- au Nord du lac Saririaka pour la production de jeunes plants de jatropha</li> <li>- Pour le brise vent, des essences courantes à Madagascar et à croissance rapide sont effectivement utilisées : <i>acacia auriculiformis</i> et <i>acacia mangium</i></li> <li>- Liste des plants produits en pépinières de 2005 -2006</li> </ul>	Conforme aux CCE	+
36.		Les surfaces couvert distinguant les espèces pour les besoins de plantation et celles pour les autres utilisations (brise vent, banque de phytomasse ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arbre cajou : 27 ha pour l'année 2005-2006</li> <li>- Biomasse et brise vent : 2.15 ha</li> </ul>	La superficie de la plantation de <i>jatropha</i> est à mentionner dans le RSE suivant	+/-
38.	Introductions de variétés d'anacardes	Permis d'importation dans RE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas d'importation de semence d'anacardes depuis 2003</li> <li>- Permis de l'importation en annexe 1</li> </ul>	Conforme aux CCE	+
39.	Protection et suivi sanitaire	Mise en œuvre de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonne pratique phytosanitaire de base</li> <li>- Auscultation systématique</li> <li>- Pratique de maintenance</li> <li>- Cellule de recherche et développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une bonne pratique phytosanitaire de base (PV décrivant le type de matériel végétal et désinfection entreprise)</li> <li>- L'auscultation périodique et fréquente de la plantation</li> <li>- pratique de maintenance de la plantation</li> <li>- Mise en place du département de recherche et développement, mise en place d'un cahier de bonne pratique phytosanitaire</li> <li>- voie de recherche sur la lutte biologique</li> </ul>	Conforme aux CCE	+
40.		Toute mesure de préservation sanitaire ou protection de la plantation ou risque de léser l'intérêt communautaire doit être menée en concertation avec la communauté	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toutes les mesures de préservations sanitaire et de protection de plantation ont été menées sans léser les intérêts des populations locales</li> <li>- Les traitements préventifs de certaine anarcade « sauvages » sont faits en parfait accord avec les propriétaires (zanatany)</li> </ul>	Conforme aux CCE	+

Pts	Rubrique	Dans le CCE	Dans le rapport	Observations	Bilan
41.	Sur les habitations	- Construction d'une villa de direction, base vie des cadres, une base vie des agents de maîtrise et un bureau pour les 3 phases du projet - Engagement à contribuer financièrement et techniquement à la construction des 3 villages des travailleurs	- Infrastructures déjà construites, ajout de nouvelle construction en 2005- 2006 : bureau des ingénieurs et un magasin - Extension du dispensaire avec salle d'accouchement et une pharmacie communautaire - La société contribue financièrement et techniquement à la mise en place des différentes constructions des villages des travailleurs - Construction d'un gîte d'étape pour les nouveaux venus et visiteurs éventuels (photo des villages des travailleurs et nouvelle construction)	Conforme aux CCE	+
42.		- Equipement des habitations par des bornes fontaines, lavoirs communs, douches et WC à fosse perdues	- 150 toilettes à fosses perdues pour cette année 2006 - Mise en place d'un lavoir communautaire et une infrastructure pour le nouveau quartier « K2 »	Conforme aux CCE	+
43.		Technique de construction par consiste à faire des de cases en torchis pour les villages des travailleurs. Base vie, villa de direction et le bureau et le bureau sont faits en majeure partie de brique	- Principe de construction suivi par Verama - les villageois sous l'influence de la sensibilisation ont même commencés la construction en briques	- Conforme aux CCE	+
44.	Sur les ressources d'énergie	Interdit de faire un prélèvement au niveau des zones sensibles sauf bois mort	- Pas de prélèvement au niveau de la zone sensible - Un programme de suivi des forêts et des mangroves tous les 3 mois pour évaluer la tendance de la population environnante et pour contrôler les coupes illicites - Optique d'interdiction de prélèvement	Conforme aux CCE	+
45.	Villages des travailleurs	- Mise en œuvre d'une politique d'approvisionnement en énergie de substitution du bois pour 10 000 habitants (2100 employés) des trois villages ainsi que pour les afflux de populations induits par l'existence du projet	- Mise en place d'un programme de reboisement par les villageois - Exploitation des premiers plantés en 2002 est déjà exploités en bois de chauffe par les villageois migrants d'Andrafimadio. - Utilisation de pétrole et de gaz butane continue toujours - Comité « environnement » actif appuyé par le responsable de suivi environnemental	- Conforme aux CCE	+
46 ;		L'application des mesures relatives aux sources d'énergie est à reporter dans le rapport environnemental successif, sur la base des données statistiques de l'évolution de la population	- L'effectif de la population n'a pas beaucoup évolué en 2005/2006 - Maintient du programme annuel de reboisement de solidarité - La surface totale du reboisement au niveau du village des travailleurs est de 15,75 ha	- Conforme aux CCE	+
47.	base vie, villa de direction et bureau	- Utilisation de l'énergie solaire, électrique par le biais de groupes électrogènes ou d'autre énergie de substitution de bois	- Présence d'un groupe électrogène sur chaque site et de gaz	- Conforme aux CCE	+

Pts	Rubrique	Dans le CCE	Dans le rapport	Observations	Bilan
48.	Usine de traitement	- 3 sources d'énergies sont prévues à être utilisées, en l'occurrence avec la combustion du résidu de transformation de la noix complété par le bois de chauffe et l'énergie solaire	- Pas de commentaire - l'usine de traitement de noix de cajou n'est pas encore créée	Néant	
50.	Gestion des déchets solides	- Triage et séparation des déchets biodégradable des non biodégradables	- Priorité des gestions des déchets - Séparation des déchets solides biodégradables au non biodégradables - contrôle de suivi de tri des déchets par chaque endroit générateur - Mise en place des bacs séparateurs à Andrafimadio (fiche technique pour tri des déchets en annexe 11)	Conforme aux x CCE	+
51.		- Destination des déchets biodégradables à la fabrication de compost (ordures organiques ménagères)	- deux fosses pour le compostage - Déchets solides biodégradables : fauchas, copeaux du bois, transférés à la compostage pour fabrication du compost	- Conforme aux CCE	+
52.		- Transfère ou/ et distribution des déchets solides non biodégradables/ non toxique à la décharge publique ou aux personnes intéressées le cas échéant pour être utilisés - Incinération des plastiques sur place ou à l'air libre interdite	- Transféré sur le site Mandirofito pour y être enfoui : boîtes métalliques, morceaux de fer, plastiques - Incinération des papiers et cartons dont la fumée n'est pas nocive - Pour les piles, batteries usées, ils sont transférés vers l'atelier de maintenance qui les places dans des fûts hermétiques et d'autre (ampoules, aiguilles de seringues, ....) dans des bouteilles plastiques et qui sont transportés vers Majunga	- Conforme aux CCE	+
54.		- Transfère des huiles de vidanges à la cimenterie d'Amboanio pour être réutilisées - Transfère entre le société VERAMA et la cimenterie d'Amboanio mentionnant ainsi la période de transfère et la quantité de déchets transférés	- Les huiles de vidange sont en majeure parti ramenées à Majunga et une certaine quantité est réutilisées sur le site par le service du génie civil - Tout le déchet d'hydrocarbures sont impérativement recueillis et mis en fûts pour être embarqués vers Majunga. Réceptionné en final par Total Madagascar (annexe 13 et14)	- Conforme aux CCE	+
56.		Gestion des eaux usées	Base vie et villa : eaux usées canalisés dans des puisards	- Les eaux usées transitent dans des regards de visite et sont canalisées dans des puisards fermés - Les eaux de vannes sont d'abord traitées dans des fosses septiques avant d'être dirigées vers des puisards	Conforme aux CCE

Pts	Rubrique	Dans le CCE	Dans le rapport	Observations	Bilan
57		Eaux usées issues des lavoirs communs : traitement naturel par rhizosphère, plus mode de traitement des eaux si la méthode n'est pas performante	- Suivi du fonctionnement du bassin d'épuration naturelle par rhizosphère au niveau du lavoir du village ADF - Mise en place de dispositif permettant de suivre l'efficacité de l'épuration ainsi que la qualité de l'eau sortant du bassin - Analyse des sédiments est en cours, mais les rapports seront confirmés lors du rapport 2007, système efficace	Conforme aux CCE	+
58		Prendre les dispositions d'hygiène et d'assainissement adéquates pour limiter la prolifération des moustiques et des germes pathogènes en collaboration avec les associations villageoises	- Actions de préventives et pro- active : lutte contre les moustiques, les maladies infectieuses bactérienne, parasitaires et virales - Communication pour le changement de comportement et marketing social des produits de préventions, IEC - Concours pour les « tanana madio » : tri des ordures, assainissement et le drainage des canaux d'évacuation des eaux vers les lacs environnants avec l'assistance de VERAMA	Conforme aux CCE	+
59	Utilisation des ressources naturelles	Approvisionnement en bois d'œuvre se fera auprès des fournisseurs agréés possédant des permis de coupes Copie de permis de coupe, volume de bois demandés et livrés, espèces, origines par le fournisseur concerné	- Un contrôle particulier des bois entrants sur site doivent être accompagnés d'une laissez- passer et d'une autorisation de transport, dûment visés et validés par les services compétents de la DIREEF de Majunga ( laissez passer des autorisations de transport des fournisseurs en bois de VERAMA)	Conforme aux CCE	+
60.		Le promoteur et les fournisseurs ne doivent pas en aucun cas prélever les espèces rares et menacées d'extinction, ainsi que les bois de mangroves	- Respecté	Conforme aux CCE	+
61 à 63	Sur la faune rare et en voie d'extinction	Inventaires de placettes représentatives de zones sensibles à l'intérieur de la zone d'influence du projet Etude basée sur les espèces identifiées lors de l'EIE : 4 espèces aviaires, 2 espèces de primates Un responsable environnemental prend en charge la conduite et le suivi des mesures environnementales envisagées	- Mis en place d'un programme de suivi des espèces rares ou menacées d'extinction - Tous les inventaires des espèces cibles d'oiseaux forestiers et aquatiques ont été mené, à partir de transects de suivi dans les forêts d'Abido et de Belazalaza, aucune disparition d'espèce (annexe17, 18 : coordonnées des transects, 19 : Méthodologie des inventaires pour la faune aviaire et primate et 20 : rapport de l'inventaire de l'avifaune et de primate février et juillet 2006)	-Conforme aux CCE	+
64	Sur le Plan Gestion Forestière (PGF) dans les zones tampons	PGF sera défini en étroite collaboration avec DIREEF, autorités locales, communauté de base, Rôle catalyseur de la mise en oeuvre de PGF du promoteur	- Les 05 COBA est toujours actives et fonctionnelles pour la mise en œuvre du transfert de gestion - Poursuivre les efforts à améliorer la connaissance et la capacité des membres de COBA grâce à la mise en place d'un consultant spécialisé et agréé par le DIREEF Majunga	Conforme aux CCE	+

Pts	Rubrique	Dans le CCE	Dans le rapport	Observations	Bilan
65	Fonctionnement dans la structure de gestion de Plan d'Aménagement Forestier	Intégration de « cellule environnementale » du projet au sein de la structure de gestion contractualisée des forêts	- La société VERAMA est impliquée dans la structure de gestion contre- actualisé des forêts, assure l'appui logistique, financière et technique et assure pour l'instant le bon déroulement de la structure de coordination en rémunérant le SG pour le compte de cette structure	Conforme aux prescriptions du CCE	+
66		Dans le 1er rapport : les méthodologie de travail adoptés, répartition des tâches et les actions effectives de la structure de GC PV de réunion de la structure de GC, décision et action entreprises	- La structure de coordination des activités COBA/ VERAMA a procédé à un renouvellement des membres de bureau car l'ancien président a quitté la région - PV du renouvellement du membre de bureau SDC	Conforme aux CCE	+
67		Site de reboisement et des espèces plantées pour l'insertion sociale de son aménagement forestier et pour assurer le transfert de connaissance à la communauté locale : gestion rationnelle des ressources naturelles et conservation	- L'emplacement des terrains de reboisement est décidé après concertation et négociation entre eux et la décision est prise à l'unanimité - Choix des espèces à planter, il relève des acteurs au reboisement en fonction des disponibilités	- Listes des espèces à planter et PV de concertation et de négociation à remettre dans le prochain rapport	+/-
68		Dynamisation pour le programme d'aménagement de formation en plantation et entretien des parcelles reboisées par le GCF	- Dynamisation et appuie des COBA sur le programme d'aménagement de formation en plantation et d'entretien des parcelles reboisées - Formation et encadrement des membres de COBA pendant la campagne de reboisement 2005- 2006	Conforme aux CCE	+
69		Résultats des activités de GCF, rapport sous forme de tableau	- Résultat des activités des GCF/ COBA sous forme de tableau - rapport sur le renforcement de capacité des 5 COBA	Conforme aux CCE	+
70		Rapport de reboisement	- Sous forme de tableau	- Conforme aux CCE	+
<b>PROGRAMME DE REBOISEMENT SUR TERRE FERME ET D'ENRICHISSEMENT DES MANGROVES</b>					
71.	Suivi de l'état de santé des forêts et mangroves	- Enrichissement des forêts et mangroves indispensable - Instauration d'un mécanisme de suivi de l'état de santé des forêts et des mangroves, paramètres de suivi des peuplements, la localisation et la dimension de chaque parcelle permanente de suivi, ainsi que le chronogramme des activités	- Inventaire et suivi des forêts et mangroves tous les ans à la même période de l'année : Août 2006, dans les 4 parcelles permanentes de suivi sur 500m2 dans la forêt, et de 100m2 pour les mangroves - Prise en compte des paramètres suivants : composition floristique, densité de peuplement, taux de régénération spécifique, nombre de souches dans les placettes - Enrichissement des forêts et mangroves envisagés par le COBA dans le cadre de leur plan de gestion	- Conforme aux CCE	+

Pts	Rubrique	Dans le CCE	Dans le rapport	Observations	Bilan
74.		- Transmettre les résultats de suivi commentés dans le rapport de surveillance environnementale tous les ans	- Observation d'amélioration de l'état des forêts, les peuplements devient plus nombreux ainsi que les régénérations - Rapport de l'inventaire des forêts et des mangroves - Cartographie des placettes de suivi des forêts et mangroves	Conforme aux CCE	+
75	Reboisement sur terre ferme et mangrove	- Reboisement dans le périmètre de la GCF	- Déjà traité au point n° 70 de ce CCE		
76	l'ouverture et l'entretien des pistes	- Respect des règles d'art pour éviter, atténuer ou compenser les impacts liés à ces effets appliquer des mesures compensatoires appropriées si l'ouverture de piste devrait traverser des terroirs villageois	- Aucun travail d'ouverture de piste dans la période 2005- 2006 - Renouvellement des pare- feux - Plusieurs travaux d'entretien des pistes et de stabilisation des fossés ont été effectués (sous forme de tableau) - Relève des problèmes d'érosion sur les routes et les pare- feu et apporter des mesures correctives	Conforme aux CCE	+
77	aménagement de la piste d'atterrissage	- Autorisation délivrée par la direction des aviaticiviles du ministère chargé des transports concernant la conformité de la piste d'atterrissage de la société VERAMA	- Piste n'est pas encore créée	Néant	
78.	aménagement de l'aire de réception de marchandises	- Organisation de l'aire de réception des marchandises	- Aucune infrastructure n'a été créée à ce jour - La zone d'échouage à Ampasindava n'a pas encore été créée	Néant	
<b>PLAN SOCIAL</b>					
80.	Les projets sociaux	- Mise en place des équipements et services et sont gérés par le projet lui-même soit par les ONG	- Des équipements mis en places : implantation et adduction d'eau potable dans une nouvelle partie du village, assainissement des eaux usées, traçage et mise à niveau du terrain à Andrafiaradio - Maîtrise de la technique de production et le compostage	- Conforme aux CCE	+
81	Respect des us et coutumes, droits traditionnels	- Respect des us et coutumes de la région d'implantation	- Respect des us et coutumes de la culture traditionnelle locale - Assistance de VERAMA à la cérémonie de joro en apportant son offrande en signe d'intégration	Conforme aux CCE	+
82		Arranger les accès de la population riveraine aux ressources naturelles pour leur besoin en cas échéant à prévoir des mesures de compensation	Accès de la population riveraine aux ressources naturelles respecté ainsi qu'au point d'eau et peuvent facilement exercer leur droit d'usage dans toute la zone VERAMA	- Conforme aux CCE	+

Pts	Rubrique	Dans le CCE	Dans le rapport	Observations	Bilan
83		- Carte de délimitation de la zone objet de réserve foncière pour le reboisement à exploiter par le projet	- Pas de réalisation de nouvelle piste ou route - La cartographie des nouvelles parcelles et de leur voies d'accès de la zone RFR est repérable en annexe 7	- Conforme aux CCE	+
84	Les mesures d'urgences encas d'accident ou de maladie	Dispensaires ou CSBII pour chaque village (pendant 2 ans) Une dentisterie, une salle d'accouchement	- L'extension du dispensaire équipée de système d'adduction d'eau - Le dispensaire d'Andrafiadio : obtention de l'autorisation d'ouverture provisoire auprès des médecins inspecteurs du district sanitaire d'Analalava et la direction régionale de santé d'Antsohihy (photo d'extension du dispensaire Andrafiadio)	Conforme aux CCE	+
85		- Mesure d'urgences assurées par le médecin du projet ou infirmier de l'écloserie de Moamba - Evacuation d'urgence des malades à Majunga	- VERAMA et UNIMA ont assuré leur rôle à ce sujet - Tout les cas échéant ont pu être évacués à l'hôpital de Majunga - tableau d'évacuation sanitaire de l'année 2005- 2006 au sein de la société VERAMA	- Conforme aux CCE	+
86à 88	Les plaintes	Plainte sous forme de tableau et à annexé dans le rapport	- Pas de plainte pour cette année	Conforme aux CCE	+
89	Sensibilisation et éducation environnementale	- Adoption d'une approche participative incluant le reboisement villageois - Compagne de sensibilisation et d'information au niveau de ses employés, de la population riveraine, des autorités et coutume locale en la matière - Animation des actions environnementales de court terme ou à long terme par les associations environnementales	- Action de sensibilisation et animation menées au niveau des travailleurs, zanatany, écoliers pour la protection du milieu et l'embellissement des villages : participation au concours, projection de film, éducation environnementale - Création d'un « club vintsy » pour les enfants	Conforme aux CCE	+
90		- Engagement personnel de « respecter l'environnement permet de sensibiliser les gens dès leur arrivée et d'y faire référence en cas d'atteinte flagrante par la personne, de règles élémentaires sur l'environnement	- Ces engagements existent toujours et chaque nouveau collaborateur l'approuve et le signe	Conforme aux CCE	+

Pts	Rubrique	Dans le CCE	Dans le rapport	Observations	Bilan
91	le bail emphytéotique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Demande d'élaboration d'un contrat ou protocole d'accord entre la société VERAMA, DIREEF Majunga, du domaine, autorité locales,</li> <li>- Délimitation sur carte et échelle exploitable du site, précision sur les activités et valorisation justifiant la demande de RFR</li> <li>- implication de service de domaine</li> <li>- Les annexes : plan d'aménagement du site et le PGF, délimitation sur carte de toutes les zones d'exploitation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toutes pièces demandées existent et ont été versées au dossier de demande en cours d'instruction</li> <li>- Les grandes parties de ces pièces ont déjà montrées au comité technique d'évaluation de l'EIE et même fournie lors de la demande de complément d'information (voir la lettre de VERAMA à CTE des 16/12/02 ; 22/01/03 ; 10/02/03)</li> </ul>	- Conforme aux CCE	<b>+</b>
92		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Finalisation d'acquisition du bail emphytéotique dans un délai qui ne doit pas dépasser les 10 ans à compter de la date délivrance de l'attribution pour le reboisement par l'administration des eaux et forêts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toujours en cours d'instruction actuelle</li> <li>- Dossier complet est entre les mains du Directeur des affaires Domaniales et foncières du Ministère de l'agriculture de l'élevage et de pêche</li> <li>- Une lettre d'engagement d'attribution de reboisement est remise au CTE lors des évaluations</li> </ul>	A envoyer dans le prochain rapport	<b>-</b>